



## ADDITIF N°000002/A/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2025

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 000022/AONO/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2025 DU 10 JUIN 2025 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE QUATRE (04) ATELIERS DE MAÇONNERIE ET GENIE CIVIL (MACO/F4), D'ELECTRICITE ET EQUIPEMENT/ELECTROTECHNIQUE, D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT/COUTURE SUR MESURE (IH/COME), ET DE FROID ET CLIMATISATION (FRCLL) ET LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE A POMPE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU D'UNE CAPACITE DE 5M3 \*2 (10M3) Y COMPRIS L'INSTALLATION ET RACCORDEMENT DU FORAGE EXISTANT AU LYCEE TECHNIQUE DE LAGDO, ARRONDISSEMENT DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

Références de l'AAO et du DAO+Additif N°1	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
Paragraphe6 de l'AAO + Additif N°1	<p>Les offres devront être remises au service des marchés du Conseil Régional du Nord, sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103 au plus tard le <b>11 Juillet 2025 à 11 heures précise</b>. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le <b>11 Juillet 2025 à 12 heures précise</b>.</p>	<p>Les offres devront être remises au service des marchés du Conseil Régional du Nord, sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103 au plus tard le <b>21 Juillet 2025 à 11 heures précise</b>. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le <b>21 Juillet 2025 à 12 heures précise</b>.</p>
IS 22.1 de la Section II DAO + Additif N°1	<p>Aux seules fins de <b>remise des Offres</b> l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :</p> <p>Attention : <b>Président du Conseil Régional du Nord</b> Adresse : <b>Conseil Régional du Nord</b> Étage/Numéro de bureau : <b>1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103</b> Ville : <b>Garoua</b> Code postal : <b>1623 Garoua</b> Pays : <b>Cameroun</b> <b>La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</b> <b>Date : 11 Juillet 2025</b> <b>Heure : 11 heures</b> Le soumissionnaire n'aura pas l'option de soumettre son offre par voie électronique.</p>	<p>Aux seules fins de <b>remise des Offres</b> l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :</p> <p>Attention : <b>Président du Conseil Régional du Nord</b> Adresse : <b>Conseil Régional du Nord</b> Étage/Numéro de bureau : <b>1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103</b> Ville : <b>Garoua</b> Code postal : <b>1623 Garoua</b> Pays : <b>Cameroun</b> <b>La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</b> <b>Date : 21 Juillet 2025</b> <b>Heure : 11 heures</b> Le soumissionnaire n'aura pas l'option de soumettre son offre par voie électronique.</p>

<b>IS 25.1 de la Section II DAO + Additif N°1</b>	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Adresse : <b>salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord</b> Étage/Numéro de bureau : <b>Commission de Passation des Marché sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103</b> Ville : <b>Garoua</b> Code postal : <b>1623 Garoua</b> Pays : <b>Cameroun</b> Date : <b>11 Juillet 2025</b> Heure : <b>12 heures</b>	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Adresse : <b>salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord</b> Étage/Numéro de bureau : <b>Commission de Passation des Marché sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103</b> Ville : <b>Garoua</b> Code postal : <b>1623 Garoua</b> Pays : <b>Cameroun</b> Date : <b>21 Juillet 2025</b> Heure : <b>12 heures</b>
---	--	--

**Le reste sans changement.**

Fait à Garoua, le 08 Juillet 2025

**LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL**

